



Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg

Communiqué sur les naufrages en Méditerranée

Au vu des tragédies de migrants en Méditerranée, la Commission consultative des Droits de l'Homme lance un vif appel de solidarité au gouvernement luxembourgeois ainsi qu'à la population du Luxembourg.

Le 23 avril 2015 s'est tenu un sommet extraordinaire du Conseil européen sur les politiques d'asile et migration. Ce sommet avait été convoqué suite aux drames sans fins dont sont victimes des milliers et des milliers de personnes dans la Méditerranée : celles-ci fuient la famine, la guerre, le terrorisme. En espérant un avenir meilleur, elles confient souvent leur vie à des passeurs qui ne sont attirés que par l'appât du gain : ils font monter des enfants, des femmes et des hommes sur des embarcations de fortune sans se soucier de ce qui va leur arriver. Le nombre de morts atteint des dimensions inimaginables et fait que le passage entre l'Afrique du nord et l'Europe devient un cimetière d'êtres humains dont on ne connaît ni le nom ni le visage. 600 morts en 2013, 3500 en 2014 et déjà plus de 1500 en 4 mois cette année. Comment peut-on accepter cette situation au vu du droit humanitaire et de la responsabilité de tout un chacun et de la communauté internationale?

La réponse de l'Union européenne est un compromis minimal qui manque d'ambition, une réponse « molle » à une situation humanitaire dramatique. La CCDH estime que les décisions prises ne suffiront pas pour canaliser ce phénomène qui ne fera qu'amplifier.

La CCDH demande au gouvernement luxembourgeois d'accorder une priorité absolue à ce dossier alors qu'elle va assumer la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, le deuxième semestre de 2015. Ceci signifie que le gouvernement devra :

- accorder une attention particulière à l'aide humanitaire aux migrants et réfugiés qui prennent la mer au péril de leur vie,
- encourager tous les Etats membres de l'Union européenne à adopter une approche solidaire vis-à-vis des victimes qui passe par une répartition plus équitable des réfugiés dans tous les pays de l'UE,
- combattre les organisations criminelles et le trafic des êtres humains.

Il s'agira avant tout de s'attaquer aux racines de cette situation en développant des politiques de développement et d'aide humanitaire dans les pays d'origine.

La CCDH invite également les enseignants et éducateurs à thématiser ces drames et à apporter un éclairage humain, sans jugement moral, aux jeunes. La réflexion sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme est ici essentielle.

La CCDH est aussi extrêmement préoccupée par les propos racistes et xénophobes qui se répandent sur les réseaux sociaux tout comme dans les commentaires sur les sites internet de certains organes de presse luxembourgeois. La CCDH invite les organes de presse à filtrer avec plus de vigueur ces propos violents qui sont faits sous le sceau de l'anonymat. Il ne s'agit pas de censurer l'opinion des personnes mais de favoriser la création d'une forme de dialogue citoyen qui soit respectueuse des droits de l'Homme et en particulier de la dignité que nous devons à tout être humain, quelle que soit son origine, sa race, son ethnie ou sa religion.